

Communiqué de presse

Je souhaite faire suite à l'article de presse ci-joint paru jeudi 1^{er} décembre dans le Dauphiné Libéré, après un entretien effectué sur la situation actuelle de nos équipements avec M. Jean David ABEL, Vice-Président en charge des Centres de Valorisation Organique, et moi-même.

Il ne s'agit pas de contester les éléments soulevés dans cet article. Retards importants dans l'exécution des travaux notamment pour le site d'Etoile sur Rhône, écarts de performances pour les deux autres installations en fonctionnement, nuisances olfactives et surcoûts financiers ont été expliqués à la journaliste dans un souci de transparence envers nos administrés. Ce sont en outre les raisons pour lesquelles le SYTRAD n'a pas réceptionné les équipements et face à l'absence de prise de responsabilité du Groupement Valorga/ Urbaser/S'pace, s'est finalement prononcé le 29 juin 2011 par vote, en Comité syndical et à l'unanimité, en faveur de la résiliation totale et définitive du marché. Je regrette néanmoins les titres et la forme utilisée dans cet article sous-entendant une mauvaise gestion de la part de notre syndicat. Mais je préfère malgré tout ne pas rentrer dans la polémique.

Je reste en effet persuadé que nous avons fait le bon choix lorsqu'en 2005, nous avons opté pour le tri mécano-biologique.

Des équipements similaires fonctionnent aux performances ailleurs en France (Centres de Valorisation Organique de Gueltas et Launay Lantic en Bretagne, de Villerupt près de Nancy, etc...) et à l'étranger. Parallèlement, nous avons des solutions techniques pour améliorer et terminer les Centres de Valorisation Organique dans le cadre de l'enveloppe budgétaire encore disponible. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé avec une attribution prévue le 7 décembre prochain. Soyez alors assurés qu'aujourd'hui, notre seul objectif est de rester constructif et de mettre en œuvre toutes les solutions afin de permettre à notre collectivité de disposer d'équipements conformes à nos engagements initiaux.

Ainsi, avec un Centre de Tri des collectes sélectives, trois Centres de Valorisation Organique des ordures ménagères résiduelles et une Installation de Stockage des déchets ultimes, le SYTRAD disposera de l'ensemble des équipements nécessaires pour traiter globalement et localement les déchets ménagers produits sur son territoire.

Nous aurons relevé le défi ambitieux consistant à valoriser les déchets ménagers au maximum et stopper leur enfouissement direct, et ce, conformément aux objectifs nationaux définis notamment dans le cadre du Grenelle de l'Environnement en 2009.

Fait à Portes-lès-Valence, le 2 décembre 2011

Serge BLACHE,
Président.